

Étude Inra : potentiel de l'agriculture française pour réduire les émissions de GES

6 septembre 2013

Le 2 juillet 2013 a eu lieu le colloque de restitution de l'étude Inra *Quelle contribution de l'agriculture française à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ? Potentiel d'atténuation et coût de dix actions techniques*, commanditée par l'Ademe et les ministères de l'agriculture et de l'écologie. Cette étude a été réalisée par un groupe de 22 experts scientifiques de l'Inra et d'autres organismes de recherche ou de l'enseignement supérieur.

L'agriculture française contribue à environ 20% des émissions de GES, via principalement les émissions de protoxyde d'azote (N_2O) et de méthane (CH_4), enfin celles de dioxyde de carbone (CO_2). Ce secteur peut participer à l'effort d'atténuation fixé au niveau national grâce à trois mécanismes : la réduction des émissions de GES, le stockage de carbone dans les sols et la biomasse, et la production de bio-énergies. L'étude visait à **identifier dix pratiques agricoles et à quantifier leur potentiel d'atténuation** (combien de tonnes équivalent CO_2 évitées ?) et leur coût (combien d'euros coûte la tonne équivalent CO_2 évitée ?).

Les experts ont évalué dix actions qui ne remettaient pas en cause les systèmes de production actuels, qui n'engendraient pas de baisse de production de plus de 10% et qui étaient d'ores et déjà réalisables (au détriment de leviers plus exploratoires). Ces dix actions, déclinées en 26 sous-actions, concernaient la diminution des apports de fertilisants minéraux azotés, le stockage de carbone dans le sol et la biomasse, la modification des rations des animaux et la valorisation des effluents d'élevage pour produire de l'énergie et réduire la consommation d'énergie fossile. **Après calculs, le potentiel d'atténuation global des dix actions à l'horizon 2030 serait de 32 millions de tonnes équivalent CO_2 et de l'ordre de 27 millions de tonnes en tenant compte des interactions entre ces actions. Il apparaît que le principal levier concerne l'amélioration de la gestion de l'azote, aussi bien en production végétale qu'animale.**

Les résultats montrent qu'un tiers des pratiques, celles qui sont des ajustements avec économie d'intrants, ont un coût technique négatif (i.e. un gain pour l'agriculteur). Un tiers des pratiques, celles nécessitant des investissements spécifiques, ont un coût modéré (moins de 25 euros / tonne équivalent CO_2) grâce à des baisses de charges ou la valorisation de produits complémentaires (ex : bois, électricité). Enfin, le dernier tiers des pratiques a un coût plus élevé, supérieur à 25 euros : il s'agit des actions nécessitant des investissements sans retour financier direct, des achats d'intrants spécifiques, du temps de travail dédié ou des pertes de production plus importantes.

Malgré les incertitudes sur les calculs, cette étude démontre donc un potentiel d'atténuation important de l'agriculture française. D'après les auteurs, les suites à donner sont maintenant des instruments de politique publique et des mesures incitatives susceptibles de favoriser l'adoption de telles actions. Ils précisent aussi que l'atteinte d'objectifs plus ambitieux, en termes d'atténuation, nécessitera l'exploration de leviers additionnels, pouvant remettre en cause plus profondément les systèmes de production ou les régimes alimentaires.

Noémie Schaller, Centre d'études et de prospective

Source : [INRA](#)